

A quoi sert l'Epistémologie ?

Gilles Gaston Granger

Citer ce document / Cite this document :

Granger Gilles Gaston. A quoi sert l'Epistémologie ?. In: Droit et société, n°20-21, 1992. Une science sociale pour la pratique juridique ? pp. 39-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/dreso.1992.1134>

https://www.persee.fr/doc/dreso_0769-3362_1992_num_20_1_1134

Fichier pdf généré le 15/05/2018

Abstract

On Epistemology.

Epistemology, in the continental meaning of "Philosophy of the Sciences" has no direct effects indeed on the advancement of science. But it has an interest, which we propose to suggest, applying epistemology to the case of the social sciences. First, the idea of epistemology as a philosophical discipline, in contradistinction to a science, of the sciences is brought out. Then the specific character of the social sciences qua sciences is analysed, particularly with respect to the notion of explication. In a third section, fact and object in the sciences of man are examined, with a special view to characterize the nature and function in this domain of the concept of structure. The last two sections are devoted to the problem of the status of logical organisation and of normativity in those sciences.

Résumé

L'épistémologie, au sens continental de "philosophie des sciences" n'a pas d'effet direct sur l'avancement de la science. Mais elle présente un intérêt, que nous allons suggérer dans son application au cas des sciences sociales. C'est d'abord l'idée d'épistémologie comme discipline philosophique — par opposition à une science — des sciences. On analyse alors le caractère des sciences sociales comme sciences, notamment en ce qui concerne la notion d'explication. Dans une troisième section, fait et objet dans les sciences humaines sont passés en revue, avec la préoccupation de caractériser la nature et la fonction dans ce domaine du concept de structure. Les deux dernières sections sont consacrées au problème du statut de l'organisation logique et de la normativité dans ces sciences.

A quoi sert l'Epistémologie ?*

Gilles Gaston GRANGER**

SUMMARY

On Epistemology.

Epistemology, in the continental meaning of "Philosophy of the Sciences" has no direct effects indeed on the advancement of science. But it has an interest, which we propose to suggest, applying epistemology to the case of the social sciences.

First, the idea of epistemology as a philosophical discipline, in contradistinction to a science, of the sciences is brought out.

Then the specific character of the social sciences qua sciences is analysed, particularly with respect to the notion of explication.

In a third section, fact and object in the sciences of man are examined, with a special view to characterize the nature and function in this domain of the concept of structure.

The last two sections are devoted to the problem of the status of logical organization and of normativity in those sciences.

RÉSUMÉ

L'épistémologie, au sens continental de "philosophie des sciences" n'a pas d'effet direct sur l'avancement de la science. Mais elle présente un *intérêt*, que nous allons suggérer dans son application au cas des sciences sociales. C'est d'abord l'idée d'épistémologie comme discipline *philosophique* — par opposition à une *science* — des sciences. On analyse alors le caractère des sciences sociales comme sciences, notamment en ce qui concerne la notion d'explication. Dans une troisième section, *fait* et *objet* dans les sciences humaines sont passés en revue, avec la préoccupation de caractériser la nature et la fonction dans ce domaine du concept de *structure*.

Les deux dernières sections sont consacrées au problème du statut de l'organisation *logique* et de la *normativité* dans ces sciences.

Une telle question appelle une réponse provocatrice. L'Epistémologie ne *sert* à rien, si l'on prend le mot "servir" en un sens strictement pragmatique : l'Epistémologie n'a pas d'*effets directs* sur l'avancement des sciences, par

exemple... Cependant, elle a un *intérêt*, qui est de nature philosophique.

*Ce texte est la rédaction résumée d'un exposé fait à l'Institut International de Sociologie Juridique d'Oñati le 17 avril 1990.

**Collège de France (Paris).

L'épistémologie discipline philosophique.

Caractérisons d'abord l'Epistémologie en tant que discipline philosophique.

1. Elle n'est ni une *science positive de la science*, ni une *médecine de la science*.

2. Elle a pour but de mettre en lumière la signification de l'œuvre scientifique. C'est-à-dire d'explicitier des relations non immédiatement apparentes entre concepts ; de discerner le rapport des connaissances parcellaires à des *totalités* potentielles, peut-être même seulement virtuelles et irréalisables en fait, mais qui fournissent un moteur et donnent un sens à la connaissance scientifique.

3. Il existe certes un aspect éthique de cette mise au jour de la signification de la science : nous ne le méconnaissons nullement, mais nous en laissons le soin à une philosophie de la pratique. La tâche propre de l'épistémologie est donc *herméneutique et historico-critique* ; elle consiste à faire apparaître des organisations de concepts, qu'elles soient achevées ou imparfaites, des difficultés, ou obstacles, ou incohérences, des ouvertures, des points "sensibles".

La visée scientifique des sciences de l'homme.

Puisque c'est à propos d'une épistémologie des sciences de l'homme que nous avons posé notre interrogation, nous examinerons brièvement quelques uns des problèmes spécifiques qu'elle se propose. Et tout d'abord, en quel sens ces disciplines ainsi nommées peuvent-elles être dites scientifiques ?

1. Comme toute science, elles tentent de *construire des modèles abstraits des phénomènes*. Leur visée est donc différente de celle de l'histoire dont le but limite est de *reproduire des événements concrets*, singuliers (quoique avec un échafaudage abstrait plus ou moins important, plus ou moins apparent, plus ou moins significatif). Cependant, leur rapport avec l'histoire est évidemment très étroit, dans la mesure où leurs matériaux sont en définitive historiques et où leurs objets se donnent d'abord avec une histoire.

2. L'explication en sciences de l'homme¹.
On peut énumérer ainsi les réquisits, en ce domaine, d'une explication scientifique :

- a) *réfutabilité* des propositions énoncées dans l'explication (mais il est pourtant nécessaire d'introduire certaines propositions ou axiomes, non directement accessibles à l'expérience)
- b) *capacité prédictive* de l'explication (mais la prédiction ne peut porter que sur des faits génériques, bien que le fait humain soit essentiellement singulier. L'exigence de prédiction doit donc être fortement tempérée et ne saurait constituer le critère unique de validité pour une explication dans ces domaines).
- c) *capacité de raccordement* à d'autres explications de phénomènes limitrophes (mais on est fondé à admettre, soit provisoirement, soit à des fins essentiellement pragmatiques, des "explications" très isolées et locales ; c'est le cas, par exemple, des modèles économétriques).

Dans les sciences de l'homme, la démarche explicative se présente, en outre, sous différents aspects qui leur sont propres :

¹ Voir "L'explication dans les sciences sociales" in *Information et Sciences sociales* (Unesco) 10(2), 1971, pp. 31-44 ; et "Sobre el trato de los hechos humanos como objetos", in *Dianoia* (Mexico), 1973 (paru en avril 1974), pp. 1-23.

a) réduction à un *prototype intentionnel individuel* (expliquer par les désirs, les volontés, les passions humaines). Cette compréhension a une validité d'explication relative pour les événements *historiquement* définis. Elle ne saurait être récusée. Mais, en général, trop aisément obtenue et difficilement contrôlable sinon par introspection, elle demande qu'on poursuive la recherche de déterminations génériques sous-jacentes plus abstraites.

b) *constats de régularités brutes*. Un exemple classique et déjà ancien en serait la courbe de distribution des revenus de Pareto ($\log [\text{prob d'un revenu} > Y] = (a - b)\log Y$, les paramètres a et b étant ajustés statistiquement, et ne revêtant pas de signification bien déterminée). De tels constats, même s'ils sont bien confirmés dans des conditions assez précises, demeurent insatisfaisants, car toute explication réelle en est absente. Aussi cherchera-t-on à les interpréter, par exemple, par analogie avec la mécanique statistique, comme résultats macroscopiques de processus réglés ou aléatoires à un micro-niveau. C'est ce que formule un peu dogmatiquement un article d'une Encyclopédie : "*a steady state equilibrium is a macroscopic condition that results from the balance from a great number of random microscopic movements proceeding in opposite directions*" (Steindl, article "Size distribut. in Economics", *Internat. Encyclopaedia of statistics*, 1968).

c) réduction "axiomatique". L'explication consiste alors à élaborer un système dérivant *logiquement*, ou *mathématiquement*, d'énoncés de base, et permettant de déduire des résultats empiriquement interprétables. On notera cependant une différence essentielle avec l'axiomatisation d'un système physique : les énoncés de base sont ici *immanents à la réalité qu'on explique* (explicites ou implicites) ; en physique, ils appartiennent à un méta-univers symbolique distinct par nature de

l'univers empirique expliqué. On reconnaît clairement cette distinction si l'on compare des essais d'axiomatisation développés en science économique, par exemple, dans la théorie de l'Équilibre général, et n'importe quelle formulation axiomatisée ou quasi axiomatisée d'une partie de la physique.

Le fait et l'objet dans les sciences de l'homme.

1. Quels sont les caractères distinctifs du fait "humain", par opposition aux faits de la nature physique ? Est-ce la présence de la conscience ? Condition bien difficile à préciser. Nous proposons plutôt : la présence de *règles*, et l'immanence des faits dans des univers *symboliques*. Nous donnons ici au mot "symbole" un sens large et suffisamment abstrait, et mettons en garde contre une assimilation hâtive de tout système symbolique à un système de type linguistique, à une variante des langues naturelles.

2. Les différentes branches d'une étude scientifique des faits humains opèrent assurément des découpages, à partir d'une expérience complexe, à la fois prégnante et vague, proto-objet de notre connaissance naïve et de notre pratique. Ces découpages ne peuvent que procéder à des abstractions plus ou moins sévères, et leurs résultats ne peuvent qu'être nécessairement infidèles au vécu. Mais pas plus que les sciences de l'empirie physique, la science des faits humains ne saurait admettre sans critique les découpages immédiatement proposés par la pratique, toujours profondément associés à des formes mythiques de vie et de pensée. Il faut, du reste, distinguer un découpage technico-pragmatique, déjà plus élaboré que

le découpage naturel, et un découpage "théorique" propre à la visée scientifique. La linguistique nous fournirait un exemple assez clair de cette redéfinition du fait, en montrant combien la pratique de nos grammaires "spontanée" est distincte des constructions de la phonétique expérimentale, et *a fortiori* des phonologies.

Si l'on voulait énoncer de façon très succincte et simplifiée les réquisits d'un découpage scientifique, on pourrait dire qu'il doit tendre à représenter les phénomènes par un *système d'objets* justiciables d'un système raisonnablement fermé d'*opérations*. Toutefois cette "fermeture" de principe et provisoire n'empêche aucunement des ouvertures successives, en fonction d'une meilleure saisie de l'empirie ou d'une refonte des instruments conceptuels. Dans le cas particulier des sciences de l'homme, cette dialectique de fermeture et d'ouverture se manifeste très spécialement dans le choix difficile des variables considérées comme *exogènes*, ou au contraire *endogènes*. Problème qui se pose tout particulièrement à l'économiste et au sociologue.

3. Qu'est-ce qu'une structure en sciences humaines ?

Les modèles abstraits utilisés par les différentes sciences comme représentations explicatives des phénomènes peuvent être classés en grands types. Nous en avons décrit naguère trois fonctionnellement et structurellement distincts, le dernier, spécifique des sciences humaines. On les rappellera pour mémoire :

a) modèles "énergétique", fonctionnant sur un seul plan où s'organisent les éléments, à la manière d'une machine transformant une "énergie" d'entrée en une "énergie" de sortie.

b) modèle "cybernétique" : l'organisation "énergétique" est commandée et régulée par un étage informationnel, réseau dans lequel circulent les

"informations".

c) modèle "sémiotique" : non plus une "machine", mais des éléments codéterminés, formant système. Par exemple : les systèmes phonologiques ; ou les systèmes de parenté selon Lévi Strauss.

La notion de "causalité" en sciences humaines revêt alors des sens différents selon les types de modèles. Dans le cas des modèles sémiotiques purs, par exemple, la causalité au sens intuitif usuel, qui comporte l'idée de succession fait place à une codétermination des éléments dans la structure ; mais faut alors rechercher les conditions exogènes de réalisation de la structure, qui réintroduisent une causalité efficiente. (Par exemple, à la détermination phonologique des éléments d'un système linguistique, il faut adjoindre une recherche des facteurs d'évolution des langues ; à une description structurale des systèmes de parenté, il faut associer une théorie des rapports dynamiques de constitution des familles et des mariages effectifs).

Cette structuration du phénomène humain en modèles laisse des "résidus" : ce qui relève d'une organisation non logico-mathématique, les *significations*. La science ne propose en effet que des structurations partielles, "locales" de l'expérience humaine ; c'est la philosophie qui se propose d'échafauder des propositions d'organisation de cette expérience *comme totalité*. Mais une connaissance philosophique de cette espèce ne saurait être considérée comme *prolongeant une connaissance par modèles, ni comme s'y substituant* ; elle en est toutefois comme *un au-delà* nécessaire, qui est la condition d'une attitude critique et herméneutique.

Le rôle du logique dans les sciences de l'homme.

1. L'explication scientifique se veut rationnelle. Mais le caractère rationnel de cette explication suppose-t-il la rationalité des contenus de son objet, la rationalité des comportements dont elle doit traiter ? La réponse est négative.

2. Il convient en effet de distinguer la rationalité épistémique de la démarche de connaissance — qui ne se réduit du reste pas à une obéissance aux contraintes logiques — et les formes de rationalité de l'objet humain (quant à l'objet non humain, il ne peut comporter ni rationalité ni irrationalité, la question est dépourvue de sens). Dans la mesure où les comportements eux-mêmes seraient rationnels, ils pourraient l'être soit *techniquement* (adéquation de moyens à des buts), soit pratiquement, ou *axiologiquement* (organisation des comportements pris en eux-mêmes selon un système de valeurs).

3. Il n'est que trop visible que les comportements humains ont des aspects irrationnels (contraires à une rationalité technique ou à une rationalité pratique). Ils n'en doivent et n'en peuvent pas moins entrer dans des schémas d'explication, lesquels sont pourtant *épistémiquement rationnels* à un méta-niveau, parce qu'ils restituent un contexte et un sous-bassement où règnent des régularités.

Le statut du normatif.

On évoquera, pour finir, une dernière question essentielle à l'épistémologie des sciences humaines.

1. Il y a un *aspect normatif* spécifique des faits humains. On désignera par là des représentations

(des systèmes de symboles) *transcendant les faits immédiatement saisissables, mais pourtant immanents à la réalité de l'expérience humaine*. Il s'agit, pour ainsi dire, d'un réel du second degré. Cet aspect du vécu relève bien entendu au premier chef d'un traitement philosophique : interprétation et réorganisation en systèmes des significations du normatif. Mais il comporte aussi un traitement scientifique : réduction du normatif comme tel à un *statut d'objet*, représentation objective du normatif.

On se bornera ici à esquisser une clarification objectivante des aspects du normatif, qui contient :

- des *règles* : explicites ou implicites ; idéologiques (et elles constituent alors des pseudo-théories qui n'ont pas nécessairement de réalisations pratiques) ou effectives ; formant systèmes ou isolées ;
- des *normes* : modèles de comportement ; il est important de reconnaître et de discerner les normes selon les espèces de sanctions auxquelles elles sont associées ;
- des *valeurs* : le normatif en tant que valeurs se manifeste par des idéologies explicitées, des positions de principe. Il est essentiel pour la science de déterminer si les valeurs se réalisent dans les comportements ou demeurent comme un fonds de pseudo philosophie, de mythe ou de religion interprétant le sens de l'expérience d'un temps, d'une société.

2. Nous venons de souligner l'importance des degrés d'ancrage du normatif dans le réel du premier degré. L'analyse et l'explication des modes de cet ancrage est important pour les sciences humaines. Dans le cas déjà évoqué des structures de parenté

à la Lévi Strauss, qui fonctionnent comme normes, le problème apparaît clairement à l'ethnologue, au sociologue, au juriste ; il s'agit d'une représentation et d'une idéalisation, dont il faut voir comment elle se réalise plus ou moins exactement en fonction de contextes économiques ou psychologiques.

Conclusions

On peut se demander si ceux-là mêmes qui pratiquent une science ne seraient pas les mieux placés pour en faire l'épistémologie. On a en effet quelques éclatants exemples de succès en ce genre, tel celui de Poincaré dans les sciences mathématiques et physiques, de Durkheim ou Max Weber dans les sciences de l'homme. L'auto examen épistémologique des pratiquants des sciences humaines apporte en tous cas de précieux documents à l'épistémologue. Il faut observer cependant qu'une orientation fortement épistémologique des savants peut être parfois la marque d'une phase de stérilité de la science (systématisation scolastique d'un état figé), ou d'une phase de recherche et d'incertitude sur l'objet lui-même.

Nous nous demanderons pour conclure si l'on peut proposer un bilan global des sciences de l'homme dans le dernier demi-siècle. Il me semble qu'il est permis d'avancer sur ce point, avec quelque prudence, les remarques suivantes :

a) On constate dans ces disciplines un mouvement vers une *science appliquée* : linguistique, économie politique, intelligence artificielle.

b) On observe également un rapprochement des sciences sociales et de *l'histoire* : Histoire des "mentalités", Sociologie monographique et "phénoménologique".

c) Un mouvement *synchrétique* se fait jour, quoique confus et encore incertain : par exemple sous le nom de "sciences cognitives". Elles se présentent pour le moment comme un amalgame de connaissance philosophique (souvent rudimentaire), de visées et de savoirs techniques (informatique, robotique), de neurologie (souvent aventureusement exploitée), de psychologie positive.

D'un bilan aussi sommaire on ne saurait évidemment tirer de conclusions ni de conjectures solides. Ne sont en tous cas bien visibles que des progrès "locaux" des sciences de l'homme, et il est permis de se dire que l'on attend encore en ce domaine une grande réforme conceptuelle, une sorte de révolution "galiléenne" qui établisse clairement la nature du fait humain comme objet des différentes branches de la science. Mais peut-être est-il vain d'espérer qu'un tel progrès de la pensée entraîne jamais la constitution d'une uniformisation de cet objet, et faut-il se résigner à admettre comme définitive la multiplicité des espèces sous lesquelles la science pourra jamais envisager le fait humain comme objet.